

**S.E.R.P.N – 27370 LE THUIT DE L'OISON
202412029****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 10 décembre 2024 à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents :

Mr. Dominique MEDAERTS
Mme Marie-Hélène METTAIS
Mme Laurance BUSSIÈRE
Mr. Gérard PLESSIS
Mr. Fabien ARTAUD
Mr. Joël DEWULF
Mr. Bertrand PECOT
Mr. Yann LOLLIER
Mr. Jean-Louis LOIR
Mr. Jean-François LEFEBVRE

Absents excusés :

Mr. Claude GENCE
Mme Maria DUFROY
Mr. Hugues BOURGAULT
Mr. Jean-Baptiste VOISIN
Mr. Joël TEMPERTON
Mr. Vincent MOENS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS

Objet : Demande de subvention pour la mise en place de stations de traitement d'eau potable afin de respecter la réglementation sanitaire de distribution (pesticides, nitrate, pfas, autres)

Le SERPN a pour principale mission de distribuer une eau conforme à la réglementation sanitaire en place. Aux vues de dépassements récurrents au-delà de solutions préventives, il est nécessaire de prévoir des solutions curatives dont des mélanges d'eau avec construction de réseaux, de construction d'usine de traitement, et diverses autres solutions.

Pour assurer sa mission de service public et d'enjeux sanitaires et afin d'assurer un équilibre financier par suite des études de schémas directeur :

Le président demande l'autorisation aux membres du bureau de :

-Constituer les dossiers de demandes de subvention auprès des financeurs potentiels (Agence de l'eau Seine Normandie, Département, Région, Communes, Autres entités publiques ou privées, Financement participatif, etc.)

-Signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau approuve à l'unanimité la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRÉSIDENT

